

Que faire quand un enfant est en difficulté ?

Repérage d'un enfant en difficulté par l'enseignant

Aides dans la classe

Par le maître et/ou l'équipe pédagogique du cycle :

- pédagogie différenciée
- décloisonnement
- aide pédagogique complémentaire (APC)
- élaboration d'un PPRE.

Utilisation possible des membres du RASED comme personnes ressources

Evaluation des actions et bilan

Les difficultés disparaissent

Les difficultés persistent

Demande d'aide

Par le maître, l'élève, la famille.

Suite à la demande, le RASED (psyEN et/ou maître E) peut procéder à :

- une **Observation en classe** de l'élève
- des **Entretiens** (enfants, famille, enseignant)
- des **Bilans psychologiques**
- des **Evaluations** plus précises des difficultés

Une **Synthèse** est effectuée et des propositions d'aide sont

Projet d'aide

élaboré par les membres du RASED et l'enseignant

Aide pédagogique (maître E)
En classe ou en regroupement d'adaptation avec mise en place d'un PPRE.

Prises en charge extérieures :
CMPP
Orthophoniste
CMP....

PAP

Enseignement adapté :

- dossier MDPH* (ULIS, AESH, IME...)
- 6^{ème} SEGPA
- MOPPS ...

Evaluation des actions et bilan

La difficulté est résolue

La difficulté n'est pas résolue

Des outils de régulation

- Equipe éducative

-Conseils de cycle

-Synthèse d'école

-échanges avec le réseau

Intervention du RASED